

Via Ferrata du Boffi (Millau)

Activité : VIA FERRATA

- Longueur du parcours 600 m - Dénivelé du parcours +150 m

PDESI

Plan
Départemental
des Espaces,
Sites
et Itinéraires



Handi-site * :

Moteur : NON
Visuel : NON
Mental : NON

CONFORT / AMENAGEMENTS :

- Sanitaires : OUI
- Point d'eau : OUI
- Aire de pique-nique : OUI
- Parking : OUI
- Parking bus : OUI
- Autres activités sportives : OUI

→ Randonnée pédestre, course d'orientation

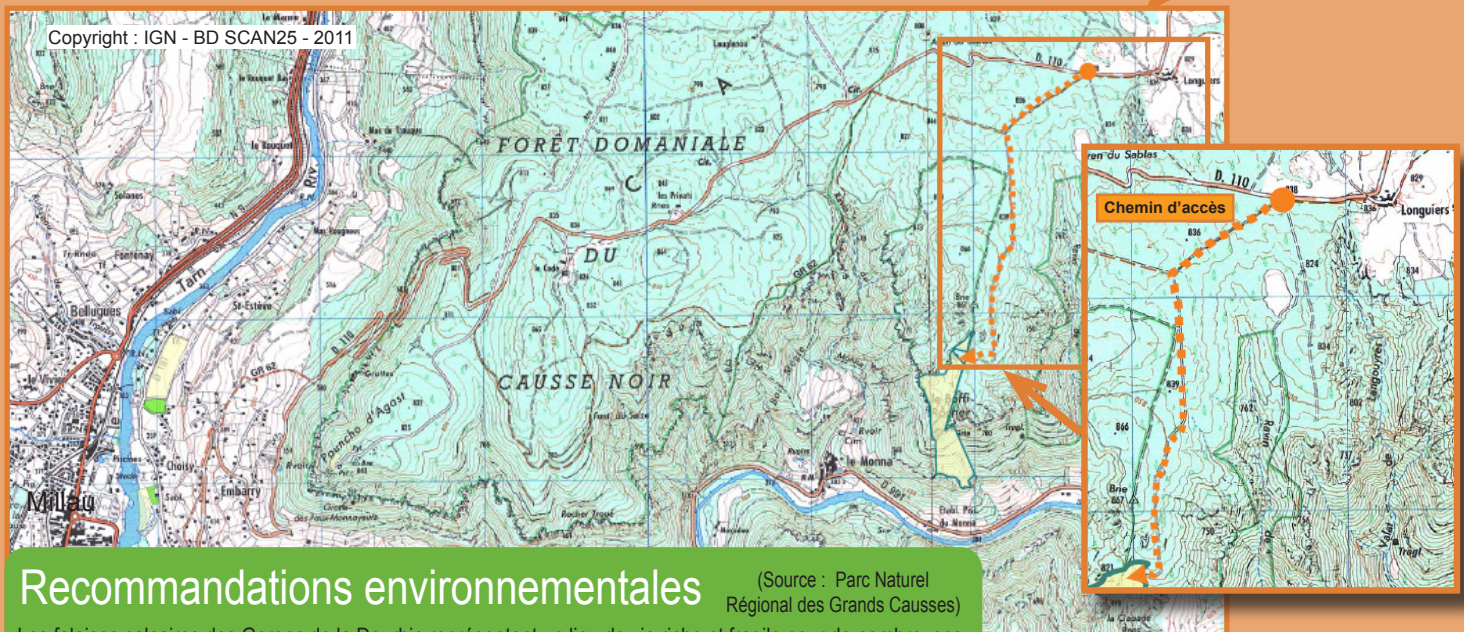
* Légende : - OUI : pratique autonome et pratique accompagnée possibles
- NON : pratique autonome et / ou pratique accompagnée impossible(s)

Informations complémentaires :

- Des professionnels peuvent encadrer l'activité.

Listing disponible sur : <http://www.tourisme-aveyron.com/fr/sports/annuaire.php>

Ce site est en accès libre et gratuit 9 mois sur 12. L'accès est interdit du 15 mars au 15 juin (cf. recommandations environnementales).



Recommandations environnementales

(Source : Parc Naturel Régional des Grands Causses)

Les falaises calcaires des Gorges de la Dourbie représentent un lieu de vie riche et fragile pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Les oiseaux sont les plus sensibles au dérangement, surtout pendant la reproduction. Provoquer le décollage d'un oiseau en train de couvrir peut entraîner le refroidissement (donc la mort) des œufs ou l'abandon du nid. Si le dérangement se produit lorsque les poussins sont au nid, ils peuvent être la proie d'autres animaux ou tomber du nid. Il faut donc être particulièrement vigilant surtout de janvier à juillet. Par exemple, les vautours fauves nichent en colonies bien visibles dans les falaises, alors que l'aigle royal et le faucon pèlerin, rapaces très rares, sont particulièrement discrets et tellement sensibles au dérangement qu'ils peuvent interrompre leur nidification s'ils sont perturbés. Mais bien d'autres oiseaux peuvent également survoler ces falaises, à vous de les admirer ! Pour éviter la perturbation de la reproduction des oiseaux, et en particulier des craves à bec rouge (petit corbeau rare au bec rouge), **l'accès à la via ferrata du Boffi est interdit entre le 15 mars et le 15 juin.**

La végétation des falaises est adaptée à des variations de température de 30 à 50 °C en 24 h ! Elle met beaucoup de temps à s'installer et évolue très lentement. Respectez cette flore rare, n'arrachez pas les mousses ni les plantes, même si elles peuvent sembler banales !

Les sols sont très superficiels ici et très sensibles à l'érosion et au piétinement. Utilisez donc les chemins d'accès existants, sans créer de raccourcis ni de nouveaux cheminements.

Ne laissez aucun déchet sur place, même « biodégradables », car certains déchets organiques mettront plusieurs mois avant de disparaître complètement.

La richesse exceptionnelle de la faune et de la flore des Gorges de la Dourbie sont reconnues par l'Europe qui a intégré ce site au réseau européen Natura 2000. Respectez-les !

Les informations contenues dans ce document sont fournies à titre indicatif et sous réserve d'interventions qui modifieraient les caractéristiques du lieu. Elles ne sauraient engager la responsabilité du Conseil Départemental.

Recommandations de sécurité

Le milieu naturel peut être instable, changeant et donc DANGEREUX. Avant de pratiquer sur ce lieu, **assurez-vous que toutes les conditions de sécurité sont réunies** pour minimiser les risques inhérents au milieu naturel.

Quelques consignes :

- S'équiper (baudrier, mousquetons, casque, longues, gants, absorbeur)
- Respecter le sens du parcours,
- Respecter formellement toutes les consignes de sécurité,
- L'accès de la via ferrata est interdit par mauvais temps,
- Risque de chute de pierres : casque obligatoire en permanence.

N'oubliez pas de télécharger également le document « Sécurité_Boffi ».